

Horaire administration communale

Lundi 14 h - 18 h
Mardi 8 h - 12 h
Mercredi 14 h - 18 h
Jeudi 10 h - 12 h
Vendredi fermé

Et sur rendez-vous !

La bulle champagnouse



Rue du Village 1
1424 Champagne
024 436 04 20
www.champagne.ch

Mise en page et production :
100pourcent à Champagne

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE

MERCI

La Municipalité et toute la population de Champagne tiennent à remercier la société de jeunesse pour son engagement durant le COVID-19.

En effet, vous avez su être présent·e·s et répondre aux demandes des personnes à risques. Selon les retours que nous avons eus, les gens ont beaucoup apprécié votre soutien durant cette période très particulière.

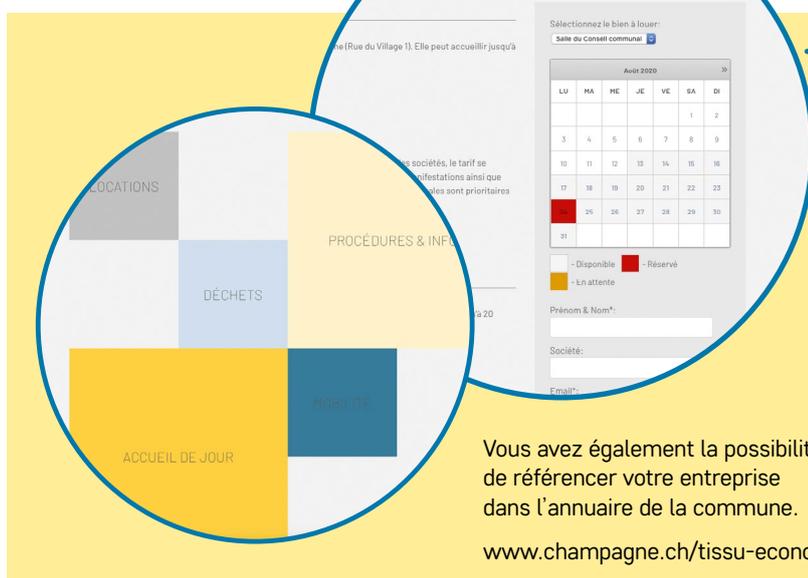
COMMUNE CONNECTÉE

NOUVEAU SITE INTERNET

Dans la lignée du renouvellement de l'identité visuelle de notre commune, une année après l'apparition de notre nouvelle feuille d'information, le nouveau site Internet de la commune de Champagne est en ligne depuis mars à l'adresse : www.champagne.ch.

Il est le fruit d'une collaboration avec l'agence 100pourcent à Champagne et se veut un outil actuel, à la portée de tous et pouvant répondre à toutes les questions les plus courantes.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec ce nouvel outil.



Vous y découvrirez des nouveautés, telles que les calendriers déroulants, qui vous permettront de pouvoir réserver les différentes salles disponibles à la location.

www.champagne.ch/locations



Vous avez également la possibilité de référencer votre entreprise dans l'annuaire de la commune.

www.champagne.ch/tissu-economique

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU JEUDI 16.07.2020

Préavis adoptés

Présidence : M. François Cochet

Le Conseil communal a accepté les préavis suivants :

- Demande d'adoption d'un crédit pour l'achat d'un défibrillateur
- Demande d'adoption d'un crédit pour l'acquisition de matériel de signalisation ainsi que l'acquisition et la pose de deux barrières relevables pour la fermeture ponctuelle du DP1046
- Demande d'adoption d'un crédit pour les recherches, l'écriture et l'édition d'un livre sur l'histoire du village de Champagne
- Demande d'adoption des comptes 2019. Entente intercommunale de la STEP de Champagne
- Rapport de gestion 2019 de la Municipalité
- Demande d'adoption des comptes 2019
- Demande d'adoption d'un crédit pour l'achat d'un compacteur à carton type Packtor MI 3
- Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et la pose d'éclairage public au chemin des Chanvriers

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 20 h à la salle du Conseil communal.

MANIFESTATION

RETOUR SUR « CHAMPAGNE MONTE LE SON »

On n'avait pas prévu tout ça. Au départ, ça devait être un tout petit truc : une autorisation municipale, juste de quoi jouer un peu devant la maison à l'occasion du solstice d'été, date de la traditionnelle fête de la musique. Et très rapidement, avec le syndic, Sylvie Besson de la fanfare et Didier Crausaz, on a concocté un programme de 9 formations musicales, tables, boissons, grill et sono, de quoi animer toute une journée. On n'avait pas prévu qu'il ferait froid et gris toute la semaine, mais que le samedi 20 juin serait le premier jour de beau. On n'avait pas non plus imaginé à quel point un premier rassemblement autorisé dans le contexte qu'on connaît tous trouverait pareil accueil auprès des villageois-e-s : un grand nombre de personnes présentes ce jour-là, avec une affluence maximale autour des 300 personnes. Pile dans les clous du cadre sanitaire en plus. Elle est pas belle la vie ?

10h30 : l'affaire est lancée. On n'avait pas prévu autant de curieux toutes oreilles dehors pour l'ouverture magistrale des cors des alpes. On n'avait pas imaginé que la fanfare de Champagne pourrait nous émouvoir pareillement avec le thème du film « Dragons », ni que la prestation guitare-voix de Loïc Jolliat se verrait soudainement être accompagnée par le batteur du Pulse!, un groupe qui jouait juste après lui. Les « P'tits bémols » se sont montrés pleins de promesses - ce qui démontre clairement qu'investir dans la musique pour la jeunesse est un bon placement fiscal. Pascal Berney et sa fille Zoé ont redoublé de « tendresse » face à un public conquis, à l'instar de la chanson éponyme qu'ils ont magnifiquement interprétée. Et Gamin Samplus et son complice ont balancé un rap plein d'adresse et d'intelligence. Etait-ce le clou de la journée ? En tout cas, personne n'avait prévu d'entonner avec autant d'enthousiasme « le Chasselasseur » avec T'cheu c'téquipe, un groupe éphémère formé exclusivement pour l'occasion. Mes acolytes de Climax et meszigues avons fermé le bal en juste-au corps tricotés dans la bonne humeur générale, pendant que Fabian Gagnebin s'affairait au grill pour abattre une nouvelle cargaison de tranches de porc et schubligs. Elle est pas belle la vie ?

Faut-il prévoir une nouvelle édition ? C'est en tout cas ce que beaucoup ont laissé entendre. Et à voir autant d'yeux briller, de discussions se faire à tout rompre autour des tables disposées dans le pré et de rires s'emmêler autour de la tonnelle à la tombée de la nuit, on avait tout pour croire au retour des beaux jours, à une certaine insouciance retrouvée. On n'avait pas prévu tout ça, mais on sourit encore en y repensant.

Raphaël Noir

NATURE

SUR LA TRACE DES MAMMIFÈRES

Une réserve de faune à Champagne



Après avoir passé 10 ans en tant qu'acheteuse dans différentes entreprises, j'ai décidé de changer de cap et de m'engager dans l'éducation à l'environnement auprès des particuliers. Je suis actuellement en cours de formation auprès de la Fondation Silvia pour obtenir un CAS d'Education à l'Environnement par la Nature.

J'ai créé en 2019 les Ateliers EcoCréa. Ce sont des ateliers participatifs et ludiques qui s'adressent principalement aux adultes. Ils s'articulent autour de deux axes principaux :

- l'écologie au quotidien : pour acquérir des habitudes plus durables dans la vie de tous les jours (ménage, alimentation, cosmétiques) ;
- la découverte de la nature : pour recréer le lien que nous avons parfois perdu avec l'extérieur et apprendre à redécouvrir la nature près de chez nous. J'emmène justement régulièrement des groupes à la découverte des mammifères dans la réserve de faune au-dessus du village de Champagne.

Je suis enthousiaste et passionnée. Je souhaite transmettre ces savoirs oubliés avec bienveillance et dans la bonne humeur. J'ai un agenda de dates planifiées dans la région et je travaille aussi sur demande pour les groupes déjà constitués.

Alors, si vous avez envie d'opérer des changements dans votre quotidien et de vous engager pour l'environnement, soyez les bienvenus.

Marie Journot - Ateliers EcoCréa - Par amour pour la nature
www.ateliersecocrea.com / 076.706.84.83

SPORT & JEUNESSE

UN CHAMPAGNOUX A REVÊTU SON PREMIER MAILLOT DE CHAMPION SUISSE

Alexandre Binggeli, né en 2005, a débuté le vélo il y a environ 9 ans.

Il a d'abord pratiqué le VTT où il a été à de multiples reprises Champion Vaudois. Il a continué avec le cyclo-cross et la route où il a également été plusieurs fois Champion Vaudois et Champion Romand.

Ces deux dernières années, il a remporté la coupe suisse des M15 en cyclo-cross et a poursuivi sur sa lancée en terminant en tête de la coupe suisse des M17. Durant la saison, il a toujours terminé ses courses dans le top 5.

Et pour clôturer la saison, Alexandre a participé aux championnats suisses qui ont eu lieu le 12 janvier 2020 à Baden, en Argovie. Face à des concurrents plus âgés, la course a été difficile. Dans le premier tour, un accrochage avec un autre concurrent lui a causé un problème mécanique. Après cela, il a directement fait l'effort de rattraper le peloton de tête. Dans le début du dernier tour, il a placé la bonne attaque, ce qui lui a permis de garder une avance sur le 2^{ème} et ainsi de remporter le maillot de champion suisse M17.



FAISONS CONNAISSANCE

ANNE ET FRANÇOIS KAESS

Dans cette édition, faites connaissance avec Anne et François Kaess propriétaires de la Brasserie de Champagne, située dans les Streetbox de la zone industrielle.



En quoi consiste votre activité ?

Dans notre brasserie familiale, nous brassons sur place nos bières artisanales avec des ingrédients soigneusement sélectionnés et nous accueillons également pour des visites commentées et des dégustations, ainsi que pour la vente directe.

Depuis quand et pourquoi êtes-vous implantée à Champagne ?

Nous avons décidé de nous lancer dans cette aventure en 2015. Il nous tenait à cœur de pouvoir nous installer à Champagne où nous habitons et l'extension de la zone industrielle nous en a offert la possibilité.

Quand vous regardez par la fenêtre, quel est l'élément du paysage que vous préférez admirer ?

Depuis notre espace de dégustation, la vue embrasse le village et le Jura qui nous fournit le premier ingrédient des bières : l'eau. On ne peut rêver d'une vue plus symbolique !

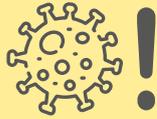
Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Nous avons à cœur de vous proposer des bières de qualité et nous réjouissons de votre visite, pour l'instant sur rendez-vous, pour vous faire découvrir nos installations de brassage et partager un moment convivial en dégustant nos bières.

Photo © A. et F. Kaess

Photos © Nathalie Binggeli

AGENDA



En raison de la situation actuelle nous vous invitons à consulter l'agenda mis à jour régulièrement sur notre site internet : www.champagne.ch/evenements

Vous êtes une association locale et voulez figurer dans l'agenda ?
Merci de nous transmettre la date, l'heure et le résumé de votre manifestation en 1 phrase max. à administration@champagne.ch. Votre événement sera publiée en fonction de l'espace disponible.

JUBILÉ

LES 90 ANS DE MME GINETTE THARIN



Le 27 février dernier, MM. Jean-Daniel Tharin et Yves Guilloud municipaux, ont rendu visite à Madame Ginette Tharin à l'occasion de ses 90 ans. Son fils Pierre-Alain Tharin (à droite sur la photo) et sa femme Claire étaient également présents.

À VOUS DE JOUER !

La bulle champagnouse se veut une fenêtre sur la vie du village et de ses habitants et est consultable sur notre site Internet champagne.ch. Vous avez des informations intéressantes à publier ? Vous avez immortalisé de beaux moments lors de manifestations à Champagne et souhaitez les partager ?

Envoyez-les par courriel administration@champagne.ch.

MUR D'IMAGE

RETOUR EN IMAGE

Que s'est-il passé à Champagne ?



Légende

- 1 La fête du 1^{er} août à Champagne © A. & F. Kaess
- 2 3 4 5 Champagne monte le son – édition 2020 © T. Fortunato – R. Noir

CAMPAGNE DE PRÉVENTION « PARENTS-TAXIS »

À L'ÉCOLE SANS VOITURE, C'EST PLUS SÛR !

Quelques semaines après la rentrée scolaire, la police présentait la campagne de prévention intitulée « Parents-taxis » qui a pour objectif principal d'encourager les parents à favoriser le déplacement de leur(s) enfant(s) à pied à l'école.

La sécurité routière des enfants est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population. Les gendarmes, les policiers et les assistants en sécurité publique mènent des actions quotidiennes. Dans ce cadre, les policiers rencontrent chaque année les élèves vaudois pour leur enseigner les règles de sécurité lors des cours d'éducation routière afin qu'ils adoptent le bon comportement lors de leurs déplacements sur la voie publique.

Toutefois, si ces actions préventives ciblent les enfants, il convient de s'adresser également aux parents, afin d'augmenter le niveau de sécurité, il faut diminuer la circulation routière aux abords des écoles. Cette circulation est induite en grande partie par les « parents-taxis » qui déposent et/ou récupèrent leurs enfants aux heures d'entrées et de sorties des classes.

Ainsi, la police encourage les parents à apprendre à leur(s) enfant(s) à parcourir le chemin qui relie leur domicile à l'école afin qu'ils puissent ensuite effectuer seuls ces trajets à pied. Ils auront ainsi l'occasion de mettre en pratique les enseignements reçus et amélioreront leurs aptitudes face à la circulation. Pour diminuer le trafic routier aux abords des écoles, les enfants sont également incités à faire les déplacements en vélo, à utiliser les transports publics ou les lignes « pedibus ». Si la voiture devait rester le seul moyen envisageable, la police conseille le co-voiturage et encourage les parents à décaler leur horaire et à venir quelques minutes après l'heure de sortie afin d'éviter tout stationnement sauvage et de favoriser la fluidité du trafic.

La police recommande l'utilisation des zones de dépose et des places de parking en vue d'éviter un stationnement sauvage.